



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Service de la communication

Le Conseil presbytéral (CPy) s'est réuni au vicariat épiscopal de Fribourg, jeudi 23 juin 2021. Y ont été notamment abordés l'avenir du diocèse, le guide sur le mariage, la retraite des prêtres du diocèse.

1. Retour sur l'affaire du prêtre qui s'est marié sur son lit de mort

Le sujet, du reste médiatisé, a fortement divisé la communauté. L'évêque rappelle que l'on sait que les prêtres ne sont pas des surhommes mais que les gens attendent des prêtres de savoir prendre des choix responsables à un moment donné. La double-vie menée par l'abbé en question est facteur de trouble. D'aucuns prétendent qu'on a enterré un prêtre alors qu'il ne l'était plus et qu'il en découle ainsi un malaise. L'official diocésain, l'abbé Jacques Papaux, rectifie et fait savoir que d'un point de vue canonique, le prêtre reste prêtre après s'être marié, mais est *ipso facto* révoqué de sa charge de curé et suspendu de son ministère. Il est suggéré que l'évêque rencontre l'équipe pastorale ébranlée par cette affaire.

2. Avenir du diocèse et pôles pastoraux

Des questions se posent sur le rôle des futurs représentants territoriaux de l'évêque. Vont-ils présider les rencontres des curés modérateurs dans les cantons ? Il est décidé que chaque canton trouve sa manière, mais il est souhaité que le représentant territorial de l'évêque siège dans ces réunions. Seront-ils présents au CPy ? Il est décidé qu'ils participeraient sur invitation, selon les sujets qui les concernent. D'une part, ce conseil n'est, comme son nom l'indique, pas décisionnel et d'autre part, il faut soigner l'aspect presbytéral, puisque rares sont les conseils uniquement « presbytéraux ». Comment réaliser les entretiens d'évaluation des prêtres ? Les futurs représentants territoriaux de l'évêque ont eux-mêmes proposé d'être accompagnés d'un vicaire général lors des entretiens d'évaluation des prêtres. Pour les réunions où le prêtre ne souhaiterait parler qu'avec le vicaire général, celui-ci devrait en faire la synthèse aux représentants.

L'évêque propose de créer une commission des nominations pour le diocèse (qui fasse le travail de discernement en amont, avant de le soumettre au Conseil épiscopal) et qu'y soient présents un délégué du Conseil presbytéral et un représentant des doyens. Il est décidé que la nature de cette commission doit d'abord être précisée par le Conseil épiscopal (avec cahier des charges et compétences) avant d'engager qui que ce soit.

Le Groupe de travail « Avenir de la pastorale territoriale » a besoin de savoir ce que signifie un « pôle pastoral » ? Aux dires des membres du CPy, il peut s'agir de lieux où se retrouvent les jeunes, de lieux interculturels, ou thématiques (diaconie, etc.). Il faut également promouvoir des horaires fixes pour habituer les gens à venir, ainsi que ne pas imposer nos idées et responsabiliser les gens qui nous entourent.

3. Documents et commission sur le mariage : suites

Le guide pastoral du mariage et leurs annexes ont été revus par la commission, qui a été remodelée pour l'occasion : abbé Jean-Jacques Agbo, Bertrand Georges, abbé Nicolas Glasson, abbé Salvatore Loiero, abbé Alexis Morard (président), abbé Jacques Papaux, Kathrin Staniul, Dominique Tornay, Adeline Wermelinger. Tous sont remerciés pour ce travail de longue haleine. Il est rappelé que le guide est destiné aux agents pastoraux qui préparent au mariage et non aux couples, tandis que l'annexe II (« Forces et fragilités de



vos parcours de vie ») est destinée aux fiancés qui en discutent entre eux sans présence d'un-e agent-e pastoral-e. De manière générale, toutes les annexes n'ont pas le même statut que le guide et sont évolutives (carnet d'adresses, etc.)

Après quelques remarques et modifications, les textes du guide et des annexes sont acceptés à l'unanimité. Les traductions vont être entamées et les présentations des documents dans les cantons suivront.

4. Journée des prêtres

Les mercredi 27 et jeudi 28 octobre 2021 (au lieu des 21 et 22), à Saint-Jorioz (France) aura lieu la retraite diocésaine des prêtres. La thématique abordée sera la rencontre des prêtres du diocèse, notamment pour vivre deux jours de fraternité et de ressourcement. La possibilité d'arriver la veille est à vérifier par la chancellerie et sera communiquée. L'invitation suivra.

5. Motu proprio *Spiritus Domini*

Nicolas Glasson a rédigé une note à propos de l'institution aux ministères de lecteur et d'acolyte annexée. Il était proposé d'envoyer les réactions et remarques à la commission liturgique de la Conférence des évêques suisses. Il apparaît que le sujet mérite encore réflexion.

6. Autres informations et divers

Des questions se posent sur le Service d'écoute et de délivrance spirituelle (SEDES). Des informations suivront. La nomination de délégués diocésains au Forum de l'Action de Carême est en cours. Enfin, l'évêque espère que chacun puisse prendre et profiter des vacances qui arrivent.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CPy aura lieu le mercredi 3 novembre 2021, à Fribourg (Bd de Pérolles 38), de 9h20 à 16h15.

Fribourg, le 27 juin 2021